



Besoin d'un récapitulatif?

	MÉDIATION DE DETTES	RCD	MÉDIATION D'ENTREPRISE	PRJ	FAILLITE
<i>Indication</i>	Endettement mixte et modéré	<ul style="list-style-type: none"> Déséquilibre financier durable Dettes subsistant après clôture de l'activité indépendante depuis + 6 mois ou clôture faillite 	Difficultés financières passagères	Difficultés financières mais perspectives de redressement	Entreprise n'est plus en mesure de payer ses dettes
<i>Avantages</i>	<ul style="list-style-type: none"> Gratuité Souplesse Poursuite de l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> Suspension des saisies/cessions Gel des dettes Si pas d'accord, plan imposé par le Juge Possibilité de remise de dettes Durée limitée 	<ul style="list-style-type: none"> Souplesse Poursuite de l'activité Accord amiable 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'activité sous contrôle judiciaire Plan de réorganisation Durée limitée Suspension des saisies/cession Protection contre la faillite 	<ul style="list-style-type: none"> Excusabilité possible et effacement de dettes Possibilité de redémarrer une activité
<i>Inconvénients</i>	Accord amiable (non contraignant)	<ul style="list-style-type: none"> Honoraires médiateur Revenus versés au médiateur Fichage BNB 	<ul style="list-style-type: none"> Honoraires médiateur Pas de publicité 	<ul style="list-style-type: none"> Honoraires avocat et comptable Publication MB, BDE et Regsol 	<ul style="list-style-type: none"> Fin de l'activité Vente du patrimoine Honoraires curateur Publication MB, BDE et Regsol